

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 18/07/2016 portant création de la mention Loisirs tous publics du BPJEPS, spécialité animateur,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 16/11/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité animateur mention Loisirs tous publics est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom		Date et lieu de naissance		
BP4ARA231387	Madame	BARATEAU	Claire	21/01/1992	Woippy
BP4ARA231388	Madame	CANTIN	Caroline	24/03/1993	Nantes
BP4ARA231389	Madame	COMBAZ	Mélanie	30/08/1996	Moûtiers
BP4ARA231390	Madame	COMBE	Delphine	02/03/1979	Montélimar
BP4ARA231391	Madame	DEMS	Marion	28/06/1995	Annecy
BP4ARA231392	Madame	FICKINGER	Alice	30/08/1991	Lyon 3e Arrondissement
BP4ARA231393	Madame	MENA	Mary	29/08/1978	MEXICO
		MIRANDA	Carmen		
BP4ARA231394	Madame	MUSY	Jade	11/05/2000	Le Pont-de- Beauvoisin
BP4ARA231395	Madame	SPEDALE	Pauline	04/03/1998	Sens



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

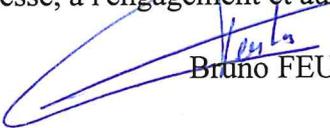
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ARA231396 Madame VIGOURT Cassandra 27/04/1998 Saint-Martin-
d'Hères

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 21/11/2023

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports


Bruno FEUTRIER